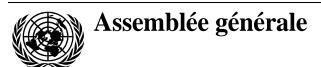
Nations Unies A/s-23/11



Distr. générale 12 juin 2000 Français Original: espagnol

Vingt-troisième session extraordinaire

Lettre datée du 12 juin 2000, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration conjointe adoptée par les États membres du Mercosur, la Bolivie et le Chili, à l'occasion de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » (voir annexe).

Les gouvernements des pays membres du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR) (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) et les Gouvernements bolivien et chilien vous seraient obligés de bien vouloir publier le texte de cette déclaration comme document de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale et le distribuer aux délégations, comme l'a demandé le chef de la délégation argentine lors de la dernière session plénière.

L'Ambassadeur, Représentant permanent Présidence par intérim du Mercosur (Signé) Arnoldo **Listre**

00-47645 (F) 140600 140600

Annexe à la lettre datée du 12 juin 2000, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Mercosur et pays associés (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay et Uruguay)

Engagement concernant la poursuite de l'élaboration d'un programme commun

Nous, les représentants des gouvernements des pays membres du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) et des pays associés (Bolivie et Chine), ayant participé à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »,

Considérant que les droits de l'homme sont universels, indivisibles et interdépendants; rappelant l'action menée par nos pays dans le domaine de la promotion, de la reconnaissance et du respect aux niveaux national, régional et universel des droits de la femme; réaffirmant notre détermination à appliquer pleinement le Programme d'action de Beijing adopté en 1995 par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes; exprimant notre soutien à la position exprimée par les 15 pays latino-américains ici réunis dans leur Déclaration de ce même jour,

Avons saisi l'occasion de cette rencontre pour confirmer la convergence de valeurs et d'intérêts des pays du Mercosur et des pays associés en faveur de l'égalité et de l'équité entre les sexes et contre toute forme de discrimination et de violence, et sommes résolus à poursuivre notre collaboration sur la base d'un programme commun qui portera notamment sur les volets suivants :

- La croissance de nos sociétés fondée sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines social, politique, économique et culturel, conformément à une conception de la citoyenneté qui vise à renforcer les droits des femmes; à garantir l'exercice de ces droits en remédiant aux inégalités entre les sexes et à affirmer la responsabilité partagée des hommes et des femmes;
- L'élaboration de programmes d'autonomisation pour les femmes dans divers domaines, qui leur permettront de mieux participer à la gestion des affaires publiques;
- L'adoption de politiques permettant aux femmes d'avoir accès, sur un pied d'égalité avec les hommes, aux nouvelles technologies aux fins de la valorisation de leurs compétences;
- L'harmonisation de la législation, des indicateurs statistiques et de la réglementation aux fins de l'application de la Convention de « Belém do Pará » visant à prévenir, sanctionner et éradiquer la violence contre les femmes.

À cet effet, nous nous attacherons à renforcer la coopération horizontale grâce au transfert et à l'échange d'expériences et à la mise en oeuvre de programmes qui feront des femmes de vrais acteurs de la société dans les domaines public et privé, et

2 n0047645.doc

nous continuerons à mettre en place au niveau régional les mécanismes de consultation, à l'instar de la réunion spécialisée des femmes du Mercosur, qui nous permettront de progresser sur la voie de l'égalité entre les sexes.

New York, le 9 juin 2000

Argentine: Enrique Candioti

Bolivie: Yarmila Moravek de Cerruto

Brésil : Benoni Belli Chili : Adriana Delpiano Paraguay : Cristina Muñoz

Uruguay: Alba E. Osores de Lanza

n0047645.doc 3